



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LES ARMOIRIES DITES « DE PRÉTENTION » ET LEUR CONTEXTE HISTORIQUE D'EXCEPTION

Bien que relativement peu nombreuses, les armoiries de prétention ne passent pas inaperçues et marquent les esprits de leurs contemporains. Ce sont des « armoiries de domaines ou de terres sur lesquels un souverain ou un seigneur croit avoir des droits, soit en vertu de traités anciens, soit par succession, et qui sont cependant entre les mains d'un autre possesseur »¹. En d'autres mots, ce sont les armoiries « que portent concurremment deux hommes qui prétendent à la propriété ou à la possession d'un même domaine »².

Les armoiries des rois et reines d'Angleterre constituent, de 1340 à 1801, l'exemple le plus achevé et le plus près de nous d'armoiries de prétention. En effet, elles incluent, en écartelé ou autrement, les armes pleines de la France. Découvrons les raisons politiques et dynastiques ayant mené à l'ajout peu banal des armes de France à celles de l'Angleterre. Voyons comment l'héraldique pouvait ainsi servir à proclamer les droits territoriaux des grands seigneurs.

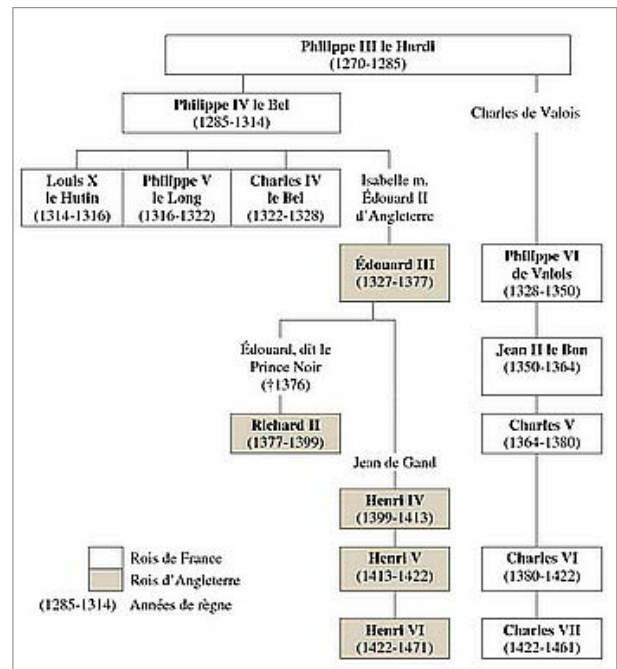
LA SUCCESSION DU DERNIER ROI CAPÉTIEN

En 1327, le roi Édouard II d'Angleterre est assassiné par son épouse Isabelle de France et par le favori de celle-ci, Roger Mortimer. À quatorze ans, leur fils aîné devient roi à son tour, sous le nom d'Édouard III. Ce dernier règne d'abord sous la tutelle de sa mère et de son favori, puis seul dès 1330, en faisant pendre Mortimer et en écartant Isabelle des affaires du royaume. Fin politique et ambitieux, il est, par sa mère, petit-fils du roi de France Philippe le Bel.

Lorsqu'en février 1328 meurt Charles IV le Bel (1322-1328), le dernier roi de France capétien direct sans héritier mâle, son cousin Philippe de Valois, est proclamé régent du royaume. Fils de Charles de Valois et Marguerite de Sicile, il est confirmé roi de France en avril de la même année sous le nom de Philippe VI de Valois. En le choisissant, les barons écartent délibérément la prétention du roi Édouard III d'Angleterre et stipulent que la couronne de France ne peut être trans-

mise par les femmes. Édouard III n'accepte que temporairement cette décision puisque sa légitimité au trône en tant que petit-fils du roi Philippe IV dépasse de loin à ses yeux celle de Philippe, qui n'est que le cousin du dernier roi.

Généalogie simplifiée des rois de France et d'Angleterre (XIII^e et XIV^e siècles)



LA GUERRE DE CENT ANS ET SES PROLONGEMENTS HÉRALDIQUES

Une dizaine d'années de rapports tendus et d'incidents successifs avec la France annoncent une rupture inévitable. Le roi Édouard III souhaite depuis longtemps reprendre la couronne de France au prince, qu'il considère un usurpateur, et s'affranchir du même coup du lien féodal qui l'oblige à porter hommage à Philippe VI pour ses territoires du sud-ouest de la France³. En mai 1337, Édouard III obtient la création de taxes extraordinaires pour mener à bien ses campagnes militaires. Quand Philippe VI ordonne à ses troupes d'occuper la Guyenne,

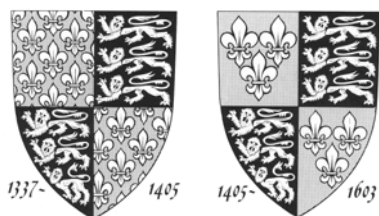
¹ Jouffroy D'ESCHAVANNES, *Traité complet de la Science du Blason*, Paris, 1885, réimpression Lyon, 2003, p. 225.

² Alphonse O'KELLY DE GALWAY, *Dictionnaire archéologique et explicatif de la science du blason*, Bergerac, 1901, p. 55.

³ Voir la carte d'Alain HOUOT montrant les possessions françaises d'Édouard III en 1337 et durant la guerre de Cent Ans http://houot.alain.pagesperso-orange.fr/Hist/ma/MA_0_som.html#france

Édouard III riposte en revendiquant devant son parlement à Westminster le titre de roi de France et en lui envoyant une lettre de défi qui déclenche la guerre de Cent Ans. Peu après, la tradition rapporte qu'il portait en 1340 à Gand, en Flandre, une tunique rouge et bleue semée de léopards et de fleurs de lis. Édouard III avait ajouté les armes de France aux siennes et en faisait publiquement étalage.

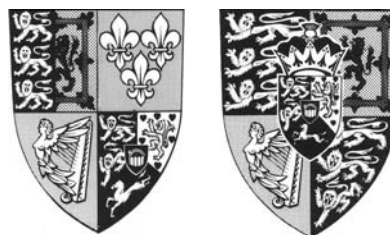
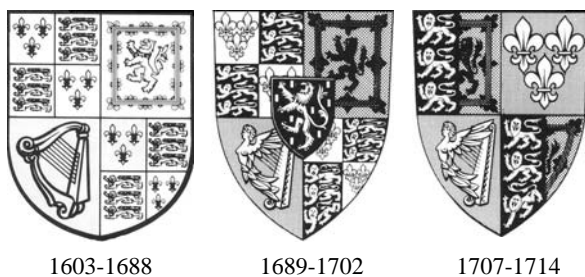
De 1337 à 1603, les armes de France occupèrent les quartiers un et quatre – les plus nobles – de l'écartelé anglais. Elles furent d'abord semées de lis puis chargées de trois lis, selon la coutume de France⁴.



Monnaies d'or du règne d'Édouard III, montrant ses armoiries écartelées de France et d'Angleterre⁵

La présence des armoiries de France dans celles de l'Angleterre perdurera sous diverses formes jusqu'au 1^{er} janvier 1801, date à laquelle furent créés le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et de nouvelles armoiries. Voici quelques exemples d'armoiries de cette période :

D'autres armoiries de prétention ont été portées dans plusieurs pays d'Europe, bien qu'elles n'aient pas

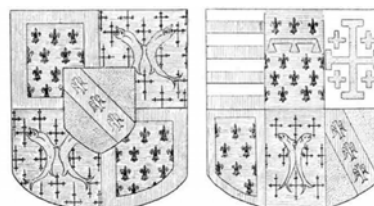


1714-1801

1801-1816

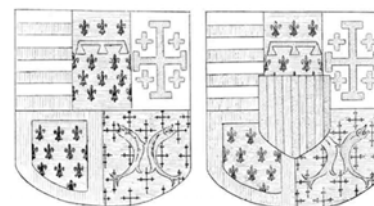
fait l'objet d'une étude d'ensemble à ce jour. Les armoiries successives du roi René I^{er} le Bon d'Anjou (1409-1480), par exemple, sont bien connues et incluent des quartiers exprimant ses prétentions sur le duché de Lorraine (*d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent*) ainsi que sur les royaumes de Hongrie (*burelé d'argent et de gueules*), de Jérusalem (*d'argent à la croix potencée cantonnée de quatre croisettes d'argent*) et de Sicile (*de France ancien à la bordure de gueules*) dont il était l'héritier – contesté – après la mort de la reine Jeanne de Naples, en 1435.

Écus portés par le bon roi René d'Anjou⁶



1420-1434

1435-1453



1453-1466

1466-1480

CONCLUSION

Les armoiries de prétention sont des armoiries augmentées pour des seigneurs qui clament publiquement leurs droits à certaines terres et royaumes. Témoins colorés de leur personnalité, symboles de leurs revendications, elles se démarquent par leur audace provocatrice et parce qu'elles osent résumer sans artifice et sans mot l'objet de la discorde.

⁴ Les sept écus anglais de cette chronique sont tirées de l'ouvrage de Stephen FRIAR et John FERGUSON, *Basic Heraldry*, Londres, 1993, p. 39, 106, 127.

⁵ [www.yorkcoins.com/h4200 - edward iii \(1327-1377\). gold quarter noble. 1 86g . treaty period.htm](http://www.yorkcoins.com/h4200 - edward iii (1327-1377). gold quarter noble. 1 86g . treaty period.htm)

⁶ Paul DURRIEU, « Les armoiries du bon roi René », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1908, vol. 52, p. 109.